



GS 32H GT Effectif

Le 20 mars 2024

	AVE		ENAC
	campagne printemps 2024	campagne automne 2024 *	22A/B*
Aix-en-Pce	6	7	3
Athis-Mons	2	2	20
Brest	4	3	0
Bordeaux	7	7	3
Reims	1	1	12
CDG	1	1	11 + 1 EP/SP
Orly	2	3**	6
ICA	Printemps 8 APP + 5 ACC	Automne 6 APP + 7 ACC	

*Promos ENAC/Nb d'élèves : 22A(33); 22B(28); 24P(16)

**Si un AVE ou un EP/SP n'est pas pourvu il devra être compensé par une ressource ENAC en 2025 pour les centres concernés par cette mesure.

***Si les AVE sont pourvus à la CDM de Printemps ils ne seront pas ouverts à la CDM d'Automne

Bâle pourra recevoir un candidat RUE si retenu.

Un GT de Transition...

Ce GT effectifs est selon l'administration un "GT de transition" vers le Plan Pluriannuel d'Affectation promis dans le protocole. S'enfermant alors dans une gestion annuelle de janvier à janvier, il n'était plus question de parler affectation de la promo 22C (affectation en mars 2025). En partant de ce postulat, trouver les équilibres pour 2024 était impossible.

...Mais sans méthode.

Alors qu'une méthode existait déjà, comme nous sommes en transition, c'est donc au doigt mouillé que l'administration a présenté sa proposition d'affectation qu'elle n'aura pas étayée de données qu'elle aurait pu et dû partager. **L'administration a refusé de projeter les courbes d'effectifs permettant de vérifier l'effet des affectations décidées ce jour.** C'est peut-être une manière de masquer ses errements dont certains sont volontaires. D'autres se gargariseront sûrement d'avoir "obtenu" tel ou tel chiffre, mais la vérité est tout autre : ces instances dans leur fonctionnement actuel sont des parodies honteuses de dialogue social.

* Ces projections pourront évoluer avant la CDM AUT 24

	AVE		ENAC	
	CDM PRIN 24	CDM AUT 24*	22A/B*	EP/SP
Outre-Mer				
Saint-Pierre et Miquelon	0	0	0	0
Nouméa	2	0	0	0
Tahiti	2	2	1	0
Pointe-à-Pitre	3	3	0	1**
Fort-de-France	2	2	0	1
Cayenne	2	2	0	2
Saint-Denis	0	0	0	0
SNA Centre Est				
Lyon	2	2	0	1
Clermont	0	0	0	0
Chambéry	0	0	0	0
SNA Nord				
Lille	2	2***	0	1
Beauvais	1	1	0	1
SNA Nord Est				
Bâle-Mulhouse	2	2	2	1
Strasbourg	2	2	1	2
Metz Nancy Lorraine	0	0	0	0
Saint-Yan	0	0	0	0
SNA Ouest				
Nantes	0	0	0	0
Rennes	1	0	0	0
Brest	1	0	0	1
SNA Région Parisienne				
Melun	1	1***	0	1
Le Bourget	1	1***	0	1
SNA Sud				
Toulouse	3	1	0	0
Limoges	0	0	0	0
SNA Sud Est				
Nice	2	2	2	0
Ajaccio	1	1	0	1
Bastia	0	1	0	1
SNA Sud Ouest				
Bordeaux	2	2	0	0
Pyrénées	0	1	0	1
Poitiers	0	0	0	1
Biarritz	0	0	0	0
La Rochelle	0	0	0	0
SNA Sud Sud-Est				
Marseille	2	1	0	0
Montpellier	1	1	0	0

L'administration propose une répartition de ressources, sans présenter l'évolution des effectifs qui en découle. Elle modifie ensuite cette répartition de manière très marginale pour lâcher quelques miettes aux OS. Et puis... circulez, y'a rien à voir. Quel dédain pour les ICNA, qui en subissent les conséquences.

